Envoyé en préfecture le 09/05/2026
Reçu en préfecture le 09/05/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260509-06_26_081-DE

# Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 06/05/2026

**Date de la convocation**
30/04/2026

L' an 2026, le 6 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

**Date d'affichage**
30/04/2026

**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, CONNAN Anthony, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric, NOEL Valentin

**Nombre de membres**

| | |
|---|---|
| En exercice : | 19 |
| Présents : | 18 |
| Votants : | 19 |

Absent(s) ayant donné procuration : Mme PERON Carinne à Mme AMIOT Marie-Noëlle

**Secrétaire de séance** : M. CHARLO Romain

**Réf : 05-26-081**

**Objet : RÉNOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE - SUBVENTION FONDS VERT 2026**

**A l'unanimité**
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
**Mention exécutoire : Oui**

Madame le Maire rapepelle que le projet de rénovation thermique du restaurant scolaire, situé au n°24 rue du 19 mars 1962, a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 26 novembre 2025. Elle expose que le coût prévisionnel des travaux de rénovation a été estimé par le maître d'oeuvre à 785 300 € HT, hors maîtrise d'œuvre et frais annexes.
Les travaux principaux consistent à remplacer l'ensemble des menuiseries, la toiture, mettre en place une isolation des murs et du plafond, réaliser les peintures intérieures et le ravalement, intervenir sur l'éclairage, la ventilation, remplacer le système de chauffage (desservant le restaurant scolaire et l'école voisine), et assurer la réfection des sanitaires et de la cuisine.
Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre du programme Fonds Vert.
L'échéancier prévisionnel de réalisation de ce projet est le suivant :
Consultation des entreprises : juin à septembre 2026
Date de démarrage des travaux : décembre 2026
Date de réception des travaux : septembre 2027.

Le plan de financement prévisionnel du programme s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/05/2026
Reçu en préfecture le 09/05/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20260509-06_26_081-DE

| DEPENSES H.T. | |
|---|---|
| Montant des travaux : | 785 300,00 € |
| Maîtrise d'oeuvre : | 80 155,85 € |
| Frais divers (CT,SPS) : | 6 735,00 € |
| TOTAL | 872 190,85 € |

RECETTES H.T.

| | |
|---|---|
| LEADER (sollicité) : | 75 000,00 € |
| Etat - DETR (sollicité) : | 211 500, 00 € |
| Etat - Fonds Vert (sollicité) : | 323 752, 68 € |
| Conseil départemental : | 87 500, 00 € |
| Autofinancement : | 174 438,17 € |
| TOTAL | 872 190,85 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Approuve la réalisation du projet présenté estimé à 872 190,85 € HT ;
- Approuve le plan de financement exposé ;
- Autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État au titre de la dotation Fonds Vert – Programmation 2026.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette demande de financement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON
56 (Morbihan)